

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

## Rapport d'évaluation

### Licence professionnelle Commerce, spécialité Commercialisation des biens et des services industriels

- Université de Bordeaux

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Didier Houssin, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

## Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Droit, science politique, économie, gestion

Établissement déposant : Université de Bordeaux

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence professionnelle (LP) Commerce, spécialité *Commercialisation des biens et des services industriels*, est inscrite dans le champ de formation Droit et science politique, économie, gestion. Elle est portée par l'Université de Bordeaux et la formation se déroule au Pôle universitaire de sciences de gestion. C'est une formation gérée en partenariat avec le Lycée Gustave Eiffel depuis 2005. Auparavant la formation existait sous la forme d'un Diplôme national de technologie spécialisé (DNTS) créé par le lycée, 25 ans plus tôt. La formation est également gérée en partenariat avec le Groupement d'établissements (GRETA) de Bordeaux.

La licence professionnelle est accessible après une formation de niveau bac+2. Elle est ouverte aux titulaires d'un BTS technique (informatique, chimie, biologie, travaux publics, plasturgie, domotique, matériaux, maintenance, télécommunications, réseaux) ou d'un DUT scientifique (informatique, physique, chimie). Elle est également accessible suite à une validation des acquis professionnels (VAP) et peut s'obtenir dans le cadre d'une validation d'acquis de l'expérience (VAE). Elle est proposée en alternance. Cette dernière s'effectue soit dans le cadre d'un contrat de professionnalisation, soit dans le cadre d'un stage conventionné. Le public est mixte. Les candidats peuvent s'inscrire en formation continue ou en formation initiale classique. Les enseignements dispensés vont clairement dans le sens d'une spécialisation commerciale en milieu industriel, dans des secteurs tels que le bâtiment et les travaux publics, l'électricité, l'électronique, l'aéronautique, le transport. En résumé, la licence professionnelle forme des technico-commerciaux en biens et services industriels.

## Avis du comité d'experts

Les connaissances et compétences acquises en cours de formation sont clairement identifiées. La licence professionnelle a pour objectif de compléter un diplôme dans le domaine technique et scientifique par une formation en techniques et gestion commerciales. La formation permet l'acquisition de la double compétence industrielle et commerciale. Sur un total de 342 heures d'enseignements en tronc commun, 300 heures sont réparties en quatre unités d'enseignements (UE) entièrement dédiées à la formation commerciale et à celle de la gestion avec certains modules qui intègrent les spécificités des marchés industriels. La formation bénéficie de deux partenaires historiques majeurs. Il s'agit du lycée Gustave Eiffel, qui est à l'origine de la formation, et du Groupement d'établissements (GRETA) de Bordeaux, qui offre, entre autre, un soutien logistique efficace pour la gestion des stagiaires. Les modalités pratiques de la gestion d'un public mixte manquent de précisions. On ignore comment se conjuguent des rythmes de formation différents, tels que ceux des apprentis (durant 8 mois ils sont alternativement 2 semaines en formation à l'université et 3 semaines en entreprise, puis en fin de formation ils sont 4 mois à temps plein en entreprise) et ceux des étudiants en formation initiale (à temps plein en formation à l'université au premier semestre, puis 16 semaines en stage au second semestre). On n'a pas suffisamment d'information quant au contenu et aux modalités d'évaluation des projets tuteurés, alors qu'ils constituent une UE importante de la maquette de formation.

Il s'agit de la seule formation qui dispense la double compétence commerciale et industrielle au niveau licence/bachelor sur le bassin d'emploi Aquitain. Il n'y a pas de formation concurrente à l'Université de Bordeaux, ni dans les écoles de commerce consulaires ou privées. Ceci est garant de l'attractivité de cette formation, eu égard à l'existence de seulement deux autres formations similaires, l'une portée par l'Université de Toulouse, également dans le Grand Sud Ouest, et l'autre par celle de Rennes. Pour renforcer son intégration dans le milieu socio-économique, des conventions de partenariat, pour la prise en charge des étudiants en alternance (sous forme de stages longs), ont été signées avec des sociétés du groupe SONEPAR, qui est le leader mondial de la distribution de matériel électrique aux professionnels. La formation s'est également rapprochée de l'Union des industries et métiers de la métallurgie (UIMM).

Une partie des enseignements est assurée par des enseignants-chercheurs de l'Université de Bordeaux, dont on ignore la section du Conseil national des universités (CNU). Il y a également des enseignants agrégés qui viennent du Lycée Eiffel pour les enseignements plus techniques. Comme dans toute licence professionnelle, des professionnels, normalement en lien avec les métiers visés, interviennent dans la formation, mais leurs secteurs d'activité et/ou leurs postes et fonctions ne sont pas précisés. Ces derniers assurent plus de 25 % des enseignements conformément aux exigences d'une formation professionnalisante. La formation est gérée par un enseignant-chercheur en sciences de gestion et elle profite du soutien administratif et logistique du GRETA pour le recrutement et le suivi de l'alternance en stage. Le pilotage de la formation est assuré par la direction de l'Unité de formation et de recherche (UFR) et le conseil de perfectionnement constitué de quatre membres de l'équipe pédagogique et de quatre professionnels, dont deux qui interviennent dans la formation, mais aucun représentant des étudiants.

Les effectifs sont stables et tournent autour d'une vingtaine d'étudiants. Il n'y a pas de précisions quant à l'existence d'un éventuel profil cible de formation bac+2. La capacité d'accueil est limitée à 25 étudiants par promotion, sur la base d'une estimation de la capacité d'absorption des diplômés par le marché du travail. L'enquête interne annuelle, menée à 6 mois, indique un très bon taux d'insertion professionnelle de 92 %. La moitié des embauches a lieu dans les entreprises qui ont accueilli les stagiaires. Les poursuites d'études sont anecdotiques (2 étudiants par an) et ne sont pas encouragées par les responsables. Cependant, le manque de données précises, sur le devenir des diplômés, empêche l'évaluation de l'adéquation entre l'insertion professionnelle et les objectifs de la formation.

## Éléments spécifiques de la spécialité

Place de la recherche	Trois enseignants-chercheurs interviennent dans la formation, mais celle-ci n'est pas adossée à une structure de recherche particulière. Ceci n'est en rien discriminant, puisque la formation est à vocation professionnalisante.
Place de la professionnalisation	<p>La formation comprend des périodes de professionnalisation significatives que ce soit en apprentissage, par le biais d'un contrat de professionnalisation, ou lors d'un stage de 4 mois pour les étudiants en formation initiale classique.</p> <p>La formation comprend un projet filmé de négociations commerciales avec le concours de professionnels.</p> <p>Des conventions de partenariat, pour la prise en charge des étudiants en alternance ont été signées avec des acteurs majeurs du milieu industriel.</p>
Place des projets et stages	<p>Comme dans toute licence professionnelle, le couple projet tuteuré et stage est déterminant dans l'obtention du diplôme.</p> <p>La présentation du projet tuteuré est confuse. Il est fait mention de projets individuels, sans plus de précisions (pas d'exemples de projets traités), mais aussi de projets collectifs tels que la mise à jour du réseau des anciens, des opérations de communication autour de la formation, l'organisation d'une soirée avec les anciens diplômés. On ignore comment ces projets aux charges de travail différentes (individuelles vs. collectives) se combinent et/ou sont répartis et surtout évalués.</p>
Place de l'international	<p>Il y a 18 heures d'anglais au programme de la formation et 10 heures d'anglais commercial en plus.</p> <p>Il y a eu 1 étudiant étranger en 2011-2012 et 2 l'année suivante.</p> <p>Il n'y a pas de dispositif particulier pour encourager et/ou développer l'internationalisation de la formation.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>La stratégie de communication à l'attention des futurs candidats est classique et complète (presse/médias, web, plaquettes, présence sur les salons d'orientation, visites dans les anciens lycées des étudiants qui sont en cours de formation).</p> <p>Un enseignant référent est désigné pour favoriser la réussite des étudiants.</p>

<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Il est fait mention dans le dossier d'autoévaluation que la formation est proposée totalement à distance.</p> <p>Des supports de cours sont accessibles en ligne, ainsi que des exercices et leurs corrections. Des contrôles de connaissances sont réalisés en ligne, ainsi que des simulations de gestion.</p> <p>Il y a une forte implication de la part de l'équipe pédagogique pour partager les connaissances via les plateformes numériques Moodle et/ou la création de sites Internet.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Le dispositif d'évaluation est classique et repose sur le contrôle continu et/ou des examens terminaux pour les enseignements sur site.</p> <p>Le dispositif intègre aussi des évaluations en situation (les étudiants sont filmés lors de jeux de négociations en présence de professionnels).</p> <p>Les rapports et soutenances sont évalués par un jury mixte, composé de professionnels et d'enseignants ou d'enseignants-chercheurs pour les formations pratiques.</p> <p>L'obtention du diplôme se fait conformément à la réglementation nationale des licences professionnelles.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Le suivi d'acquisition des compétences est assuré par des échanges entre tuteurs professionnels et académiques sur la base d'un livret de l'étudiant. Il y a 2 visites en entreprise de la part de l'enseignant référent dans le cas de suivi d'étudiants en contrat de professionnalisation. On ignore si le principe est le même lors du stage long des étudiants en formation initiale classique.</p> <p>L'usage du livret de l'étudiant, le portefeuille de compétences, le suivi de stage sur un site internet, le suivi du rapport de stage et de son évolution, la formalisation du projet professionnel sont autant d'éléments qui participent au suivi personnalisé de chaque étudiant.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Le suivi des diplômés est assuré du fait de l'existence d'un annuaire des anciens actualisé chaque année dans le cadre d'un projet tuteuré collectif. Il n'y a pas moins de 600 diplômés depuis la création de la formation.</p> <p>L'adéquation de l'insertion professionnelle avec les objectifs de la formation dispensée n'est pas soulignée dans le dossier, mais elle est implicite du fait de l'existence de l'annuaire et de la soirée des anciens. Cependant, le manque de précisions sur le devenir de ces étudiants rend l'évaluation de l'adéquation entre la formation et les métiers exercés délicate et elle pose question dans la mesure où il n'y a pas de fédération des anciens étudiants pour recruter.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Existence d'un conseil de perfectionnement constitué de 4 membres de l'équipe pédagogique et de 4 professionnels dont 2 intervenants dans la formation. Le conseil de perfectionnement se réunit deux fois par an, en début et fin de cycle de formation et son rôle est classique.</p> <p>On note deux particularités. L'absence de représentants étudiants au conseil et le fait qu'il assure la responsabilité exécutive du comité de pilotage. Les frontières entre les deux sont floues, et malgré une mobilisation de l'équipe pédagogique, l'ensemble manque de formalisation.</p>

# Synthèse de l'évaluation de la formation

## Points forts :

- Une bonne définition des objectifs de la formation et de ses enseignements pour former des technico-commerciaux dans le milieu industriel.
- Deux partenaires pérennes (le Lycée Eiffel et le GRETA) qui contribuent au succès de la formation.
- La signature de conventions de partenariat pour la prise en charge des étudiants en alternance avec des acteurs majeurs du milieu industriel.

## Points faibles :

- Malgré l'existence de conventions de partenariat pour la prise en charge des étudiants en alternance, de 2011 à 2014 il n'y a eu que 2 étudiants en formation continue.
- Absence de lien(s) avec un CFA qui permettrait la signature de contrats d'apprentissage en complément aux contrats de professionnalisation a priori difficiles à négocier vu le faible nombre d'inscrits en formation continue sur les trois dernières années (2 étudiants).
- Un manque de précisions concernant le projet tuteuré. Il y a des projets à la fois individuels et collectifs.

## Conclusions :

L'effet d'expérience est palpable. La formation semble parfaitement organisée et gérée, en partenariat avec le GRETA et le lycée Eiffel. Elle est attractive, les effectifs sont stables, mais le nombre de candidatures diminue (90 dossiers les deux dernières années contre 120 en moyenne auparavant). Concernant ce dernier point, un travail sur la stratégie de communication dans le cadre des recrutements est certainement un point sur lequel la formation doit se concentrer pour redynamiser les candidatures.

Le dossier d'autoévaluation manque de précisions sur certains points : pas de liste des lieux d'apprentissage et/ou de stage ; suivi des diplômés et insertions professionnelles non qualifiés ; projets tuteurés mal définis ; mention d'un fort ancrage local, mais pas d'éléments concrets sur les particularités et/ou besoins du contexte socio-économique local pour appuyer ce point fort ; il est précisé que 60 % des enseignements sont assurés par des professionnels et 40 % par des enseignants-chercheurs de l'Université de Bordeaux et des agrégés du lycée Eiffel. Cependant, le rapprochement des annexes « maquette » et « liste des enseignants » est difficile et ne permet pas de vérifier cette information. Sur la « liste des enseignants » les volumes horaires ne sont pas rappelés dans les cellules « matière I et II » et certaines cellules « origine » et « statut » ne sont pas renseignées. De même, il est difficile d'évaluer si les vacataires d'origine « professionnelle » ou des fois « vacataire » travaillent dans des milieux en lien avec les enseignements de spécialisation qu'ils assurent.

# Observations de l'établissement

L'établissement n'a pas formulé d'observation.